



# UNE AVENTURE SPORTIVE, HUMAINE, LUDIQUE ET ÉDUCATIVE

Les stages vacances de la  
**LIGUE  
AUVERGNE RHÔNE  
ALPES HANDBALL**  
c'est...



des **activités de pleine nature**,  
des **animations** et **activités éducatives**  
et bien évidemment du **handball** !



**AOÛT 2021**

15-21 // 22-28

**SAINT-LAURENT  
DE-CHAMOUSSET (69)**

**7 - 14 ANS**



**JUILLET 2021**

11-17 // 18-24 // 25-31

**PASSY (74)**

**10 - 17 ANS**

## OBJECTIFS

Les stages d'été de la Ligue sont des stages de pratique du handball proposés aux jeunes âgés entre 7 et 17 ans, sous la direction d'entraîneurs qualifiés. Ils sont aussi ouverts à d'autres activités physiques (activités de pleine nature, handball sur herbe...). Toutes les activités extra handball proposées sont encadrées par des moniteurs diplômés.

## DÉCLARATION

Ces stages sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de l'Isère (38), le siège de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball étant situé à Montbonnot-Saint-Martin (Article R.227-2 du code de l'action sociale et des familles).

Vous pouvez dès à présent disposer du Projet Educatif de ces stages. Conformément à la réglementation, les Projets Pédagogiques des stages seront disponibles dès le commencement de chacun d'entre eux.

## ENCADREMENT

Les stagiaires seront placés sous la responsabilité de directeurs diplômés et sous la responsabilité d'animateurs et animatrices (qualifiés selon la législation Jeunesse et Sports, Arrêté du 21 mars 2003 - modifié par l'arrêté du 11 juillet 2005).

## ACTIVITÉS

Les stagiaires réaliseront plusieurs entraînements, des matchs et au moins un tournoi de handball (dont activité sur herbe).

Les groupes d'entraînement sont constitués par groupes de niveaux. Des contenus spécifiques seront mis en place en fonction des tranches d'âges des enfants et en fonction des orientations fédérales. Des séances thématiques pourront être mises en place (ex : séance spécifique gardiens de but). Des activités de pleine nature seront proposées ainsi que des animations (ex : veillées les soirs) et des activités éducatives. Toutes ces activités sont encadrées par des moniteurs diplômés.

## ASSURANCE

Le contrat multi périls souscrit par la Fédération Française de Handball (FFHB) auprès de La Mutuelle du Mans Assurances (Contrat n°114 246 500) pour sa partie Responsabilité Civile Individuelle Accident étend ses garanties aux stages d'été pour les licenciés FFHB.

Les stagiaires non licenciés à la FFHB sont tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et seront licenciés gratuitement suite à la réception du dossier d'inscription.

Les stagiaires devront aussi être couverts par l'assurance responsabilité civile et individuelle accident de leurs parents et fournir le nom de leur compagnie d'assurance et le n° du contrat de leur police d'assurance.

En outre, la Ligue Auvergne Rhône Alpes assure les locaux à l'aide d'une responsabilité civile auprès de la MAIF.

## SUIVI SANITAIRE

Le médecin référent de la Ligue, le Dr Martine BOUSSUGE, étudiera les fiches sanitaires en amont des stages et contactera les responsables légaux si besoin. Des assistants sanitaires seront présents en permanence durant la totalité du stage. Vous serez tenus au courant en cas de maladie ou d'accident de votre enfant. En cas de soucis de santé, nous nous engageons à amener votre enfant chez le médecin généraliste le plus proche. Aucun stagiaire ne pourra être accepté sans la fourniture préalable de la fiche sanitaire de liaison dûment complétée (Arrêté du 20 Février 2003 relatif au suivi sanitaire). Elle sera rendue aux familles à l'issue des séjours.

Si un enfant prend des médicaments sur ordonnance, il est impératif de joindre la prescription médicale et une autorisation écrite de ses parents permettant la mise en œuvre du traitement. Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec le nom de l'enfant ; ils seront stockés à l'infirmerie.

En cas d'accident ou de maladie les frais médicaux et les frais nécessités par un traitement sont à la charge des familles.

## PARTENARIAT

Apporter des évolutions à nos stages est une priorité : nouvelles activités, innovations, ressources humaines supplémentaires, démarche sociétale, accès pour tous...

Dans ce cadre, si vous souhaitez soutenir le développement de nos stages, en matériel ou financièrement, la Ligue AURA Handball diffusera dans quelques semaines un dossier de partenariat à cet effet. Notez que les offres proposées pourront être l'objet de mécénat (avantages fiscaux : réduction de l'impôt sur les sociétés de 60% du don pour une entreprise / de l'impôt sur les revenus de 66% du don pour un particulier).

## COVOITURAGE

A l'approche de nos stages, un lien favorisant le covoiturage sera diffusé à l'ensemble des familles : ainsi, vous aurez la possibilité de vous organiser à plusieurs tout en préservant la planète.



**UNE AVENTURE SPORTIVE,  
HUMAINE, LUDIQUE  
ET ÉDUCATIVE**